Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Épreuve E3 - Réalisation d'un ouvrage complexe

Session 2005 • Code sujet : **7** • Durée : **24 H** • Coefficient : **7**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Représentation du raccord de la croix et des élévations** (2 questions) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U30 - Réalisation d'un ouvrage complexe/2005/BP Charpentier - U30 - Réalisation d'un ouvrage complexe - Session 2005 - 4-Sujet.pdf

1. Représentation du raccord de la croix et des élévations

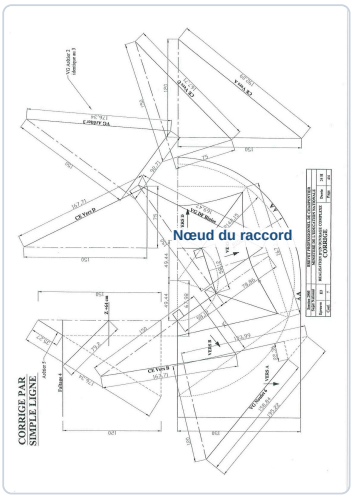
Le dossier de charpente comporte des dessins cotés et des vues de l'ouvrage, avec une représentation annoncée à l'échelle 1/10. Il présente le raccord de la croix en simple ligne et des dessins d'élévations.

Raccord de la croix

Question 1. Représenter en simple ligne le raccord de la croix en s'appuyant sur le dessin technique coté du dossier.

La page 3 est le plan coté de référence. Pour le raccord, réduire les contours des pièces à leurs axes et conserver leur rencontre au nœud central, selon les directions indiquées sur le plan. Ne pas tracer une croix symétrique par défaut : les orientations et les proportions doivent suivre la géométrie réelle du dessin.

Raccord de la croix : référence du plan coté



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Raccord représenté par les axes réels des pièces et leur intersection au nœud central.

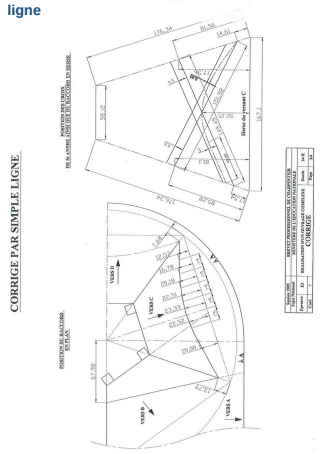
Élévations

Question 2. Représenter en simple ligne les élévations de l'ouvrage à partir des vues, des repères d'orientation et des cotes indiqués.

Les élévations à reprendre sont celles de la page 4. En simple ligne, conserver les axes et les rencontres des pièces dans chaque vue, en respectant les orientations A, B, C et D du plan. Les vues cotées servent de référence : ne pas remplacer leur géométrie par un contour rectangulaire ou une élévation générique.

Élévations : vues de référence

Vues cotées à reprendre en simple ligne



✓ RÉPONSE À RETENIR

Élévations tracées en axes simples, conformément aux vues A, B, C et D de la page 4.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E3 du brevet professionnel de charpentier, session 2005, code 7, dure 24 heures et a le coefficient 7. Le dossier de réalisation d'un ouvrage complexe comprend une représentation à l'échelle 1/10, le raccord de la croix traité en simple ligne et les élévations. Il mobilise la lecture de plans cotés, l'interprétation des assemblages et la précision du tracé.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- À l'échelle 1/10, une longueur dessinée correspond à une longueur réelle dix fois supérieure.
- Le raccord de la croix se lit en confrontant les traits, les repères et les dimensions des vues.
- Les élévations montrent les faces de l'ouvrage selon les orientations indiquées sur le dessin.
- Le dessin en simple ligne représente les contours et arêtes par des traits sans rendu volumique.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier l'échelle avant de reporter les dimensions et conserver une unité cohérente.
- Lire ensemble les cotes, les repères d'orientation et les différentes vues.
- Contrôler la continuité et la concordance du raccord entre les vues.
- Distinguer les traits visibles des axes et des lignes interrompues du dessin.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment utiliser l'échelle 1/10 pour tracer une dimension ?

Convertissez d'abord la dimension dans une unité cohérente, puis divisez-la par 10 pour obtenir la longueur à tracer. Par exemple, 150 cm en réalité donnent 15 cm sur le dessin.

Q : Comment éviter les erreurs de lecture du raccord de la croix ?

Repérez les pièces et leurs orientations, puis confrontez les vues et les cotes plutôt que de lire chaque trait isolément. Vérifiez que les lignes de raccord concordent entre les représentations.

Q : Le dossier indique-t-il un barème ou une répartition du temps par tâche ?

Les pages fournies indiquent une durée totale de 24 heures et un coefficient 7. Elles ne présentent pas de barème détaillé ni de répartition officielle du temps entre les représentations.

Q : Quels critères de notation du jury sont précisés dans ces pages ?

Aucun critère détaillé de notation n'est visible dans les pages fournies. Le dossier indique des dessins à l'échelle 1/10 et en simple ligne, avec des vues cotées à représenter.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U30 - Réalisation d'un ouvrage complexe/2005/BP Charpentier - U30 - Réalisation d'un ouvrage complexe - Session 2005 - 4-Sujet.pdf

Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.